

# COMMUNE D'ARTIGNOSC-SUR-VERDON

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 AOUT 2021

- Conseillers présents : Mesdames Céline BARRE, Christine MESSAGER, Maria Térésa LIOTARDO, Joëlle ROUVIER, Pascale SOLE ;  
Messieurs : Serge CONSTANS, Jacques AVANIAN, Sylvain GARRON ;
- Conseiller absent : Monsieur Joaquim DA CUNHA ;
- Absent représenté : Monsieur Bernard DE WACHTER donne pouvoir à Monsieur Serge CONSTANS ;
- Secrétaire de séance : Madame Christine MESSAGER ;

Début de séance : 18 h 04

Fin de séance : 18 h 12

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément au II de l'article 6 de la loi N°2020-1379 du 14/11/2020, modifié par la loi N°2021-689 du 31/05/2021, le nombre maximal de personnes autorisées à assister à cette séance est fixé à 10 personnes.

Monsieur le Maire communique le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 juin 2021 pour approbation et signature. Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

### DELIBERATIONS

#### 2021-08-022 - DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valide les noms et numéros attribués à l'ensemble des voies communales ajoutées ou modifiées depuis la délibération prise en janvier 2020 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire ;

**2021-08-023 - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SALLES POLYVALENTE DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- adopte le règlement intérieur des salles polyvalentes ;
- approuve la convention d'utilisation proposée ;
- et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire ;

**2021-08-024 - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES TEMPS PERISCOLAIRES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le règlement intérieur des temps périscolaires de la commune à compter du 02 septembre 2021 et charge Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de cette décision ;

**2021-08-025 - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE MUNICIPALE ET DE SON AVENANT « COVID-19 ET VARIANTS »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le nouveau règlement intérieur de la piscine municipale d'ARTIGNOSC SUR VERDON et son avenant « COVID-19 et variants » et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire ;

**2021-08-026 - REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES COMMERCES AMBULANTS : AJOUT D'UN FORFAIT POUR BRANCHEMENT ELECTRIQUE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'ajouter au prix annuel fixé (20 € le m<sup>2</sup> annuel), un forfait mensuel pour branchement électrique (pour 1 jour hebdomadaire d'occupation du domaine public) de 5 € ;

**2021-08-027 - DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité membres présents, autorise Monsieur le Maire à recruter, pour renforcer le service technique, un adjoint technique territorial contractuel à temps non complet pendant 3 mois (indice 332) ;

**2021-08-028 - SUPPRESSION ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL**

Monsieur Sylvain GARRON sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote de cette délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

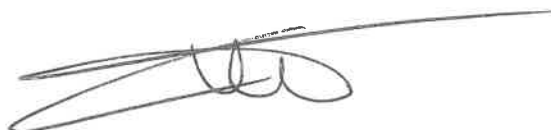
- de supprimer, à compter du 31 octobre 2021, un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet (29/35<sup>ème</sup>) ;
- de créer, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet (32/35<sup>ème</sup>) ;
- de modifier le tableau des emplois de la commune à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021 ;

## COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire clôture la séance à 18 h 12

A ARTIGNOSC-SUR-VERDON, 30 août 2021

La secrétaire de séance  
Madame MESSAGER Christine.



### ECHANGES AVEC LES ADMINISTRISTRES :

Il a été

- longuement évoqué et échangé sur la question de la qualité des eaux de baignade et des désordres assez graves de type gastroentérique que nombres d'enfants et adultes ont eu à subir le Week-End du 15 Août, sur la question de la fréquentation touristique ses problématiques, ses solutions.
- Rappelé le problème d'alimentation de la fontaine (canalisation de la source de Fontayne)
- Demandé l'avancement du dossier sur la démarche « village Bio », sur la diminution de la pollution lumineuse
- Evoqué les emplacement réservés au PLU, notamment « au Prés »
- Demandé un point sur l'adressage (terminé Mi Octobre 2021 )
- Demandé la position du Conseil sur l'adhésion au PNR du Verdon (Echanges et travail avec le PNRV toujours en cours)